



<b>Rapport n° 1</b>	<b>GROUPEMENT ADMINISTRATION FINANCES</b>	<b>Imputation budgétaire</b>
<b>Conseil d'administration du 5 février 2019</b>		<b>Chapitre : Article :</b>

## RÉVISION DU PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT 2018-2021

Par délibération en date du 6 février 2018, le Conseil d'administration a adopté le plan pluriannuel d'investissement (PPI) pour la période 2018-2021.

Après un an de mise en œuvre, il convient de faire le point sur les opérations en cours de réalisation et sur les contraintes nouvelles apparues en 2018 et qui impactent le plan pour finir par les conséquences sur le financement du PPI.

### 1) Le point sur les opérations en cours de réalisation

Initialement le PPI prévoyait 5 177 375 € (remboursement de la dette en capital compris) de crédits de paiement auxquels il convient d'ajouter les crédits de report de 2017 vers 2018 soit 6 117 704,87 €. Le montant total des crédits votés au BP s'établissait donc à 11 295 079,87 € répartis comme suit :

	reports 2017	BP 2018	reports + BP
Travaux pérennes	426 387.36 €	333 375.00 €	759 762.36 €
Plan d'équipement	1 610 485.73 €	3 600 000.00 €	5 210 485.73 €
DETR (CPI)	98 124.78 €	100 000.00 €	198 124.78 €
CS Viels-Maison	552 452.94 €	150 000.00 €	702 452.94 €
CPI Watigny	42 343.54 €	- €	42 343.54 €
CS Montcornet	614 506.30 €	- €	614 506.30 €
CSP Laon	100 000.00 €	- €	100 000.00 €
Rénovation St Quentin	500 000.00 €	- €	500 000.00 €
Atelier départemental	1 000 000.00 €	- €	1 000 000.00 €
CS Champagne Picarde		30 000.00 €	30 000.00 €
CS Flavy le Martel		30 000.00 €	30 000.00 €
CS Villers-Cotterêts	- €	- €	- €
Divers	1 173 404.22 €		1 173 404.22 €
Remboursement de la dette en capital	- €	934 000.00 €	934 000.00 €
	6 117 704.87 €	5 177 375.00 €	11 295 079.87 €

Dans les opérations diverses, on retrouvait le solde des opérations en fin de réalisation (CTA ; CS Ribemont ; CS La Ferté-Milon ; CS Origny-en-Thiérache) ainsi que le CPI Saint-Eugène (financement direct ou par la DETR).

Certaines opérations n'ont pas pu débiter en 2018 :

- **CPI de Watigny et Saint Eugène** : pour ces deux opérations, le souhait du SDIS est de les financer par l'intermédiaire de la DETR. Pour cela, il est nécessaire de s'appuyer sur un maître d'ouvrage délégué local. Les communes de Watigny et Saint Eugène ayant refusé de porter les projets, un rapprochement vers les EPCI concernés a été opéré. Pour ces deux opérations, je vous proposerai uniquement de reporter les crédits 2018 non consommés.
- **CSP Laon** : la révision du PLU par la ville de Laon a modifié le choix d'implantation du terrain. Pour cette opération, je vous proposerai uniquement de reporter les crédits 2018 non consommés (100 000 €) pour la réalisation en 2019 des études de sol et le lancement du marché de maîtrise d'œuvre. Les crédits des travaux proprement dits sont décalés à 2020.
- **Atelier départemental** : de nombreuses incertitudes sur le dimensionnement du projet et son implantation nous amènent à différer ce projet. Seuls 50 000 € sont reportés pour d'éventuelles études de sol. Les crédits de paiement seront inscrits quand le projet sera redéfini.

- **CS Flavy le Martel et Champagne Picarde** : ces deux projets seront lancés sur 2019 sur la base des crédits initialement prévus sur 2018 et reportés en 2019. Les crédits pour les travaux sont décalés en 2020.

Les autres opérations ont débuté en 2018 et se poursuivent en 2019 avec pour certaines d'entre elles une nécessaire redéfinition de leurs contours compte tenu des contraintes nouvelles.

## **2) Les contraintes nouvelles**

L'opération de réhabilitation de Saint-Quentin, qui devait dans un premier temps se concentrer sur le désamiantage de la remise et pour laquelle le PPI prévoyait 1 421 370 €, est entièrement revue suite aux dernières analyses et études. C'est maintenant une opération complète de désamiantage mais aussi de restructuration du CSP d'un montant total de 7 482 000 d'euros. Je vous propose une programmation en deux phases. Une première phase sur le PPI 2018-2021 d'un montant de 3,7 millions d'euros et une seconde phase sur le PPI suivant pour le solde de l'opération.

L'opération de construction de Montcornet doit être revue pour tenir compte des ouvertures des marchés. 700 000 € de CP sont inscrits au BP 2019 (contre 502 600 € initialement).

La construction du centre de secours de Villers-Cotterêts qui devait débuter en 2021 peut être avancée pour s'inscrire dans le projet global de contournement de la commune dès 2019.

Compte tenu de l'ensemble de ces modifications le PPI 2018-2021 s'élève maintenant à 35 227 231 € contre 33 457 830 € initialement (reports de crédits 2017 compris). Le détail des postes de dépenses est annexé à la délibération et nécessite de revoir son financement.

## **3) Les opérations DETR**

Outre les opérations Watigny et Saint-Eugène qui pourraient basculer sur cette enveloppe, d'autres projets sont en cours de finalisation. Il s'agit des projets de Marly-Gomont et de Charly-sur-Marne. Des contacts sont également engagés pour Tergnier, Bohain, Vailly-Sur-Aisne et Coulonges-Cohan. Sur cette enveloppe, je vous propose d'inscrire sur la durée du PPI, 1 113 095 € qui abondés de la participation des communes ou EPCI concernés et de l'enveloppe DETR devraient permettre la réalisation d'environ 3 millions d'euros de travaux hors taxe.

## **4) Le financement du PPI**

Le financement de la section (tableau annexé à la délibération) est assuré dans un premier temps par l'amortissement qui constitue le socle obligatoire de l'autofinancement. Chaque fois que la section de fonctionnement le permet, il sera abondé par l'autofinancement complémentaire pour diminuer au maximum le recours à l'emprunt.

Dans un second temps, le Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajouté (FCTVA) calculé sur les investissements de l'année n-1 apporte une source de financement en décalé.

Le besoin de financement est alors couvert par le report à nouveau et les emprunts nouveaux.

Je vous rappelle que notre encours maximum pour conserver une capacité de désendettement acceptable (5 ans) est de l'ordre de 21 millions d'euros.

Sur la durée du PPI, nous devons avoir recours, si l'ensemble des travaux est réalisé, à l'emprunt pour un montant de 8,2 millions d'euros. Compte tenu de nos emprunts déjà contractés, notre encours en fin de PPI (1er janvier 2022) s'élèvera à 19 484 143 € et pèsera en annuité 2,2 millions d'euros contre 1,5 aujourd'hui.

\*\*\*

**Je vous propose donc d'adopter le projet de délibération suivant.**

Vu le rapport n°1;

Le Conseil d'administration après en avoir délibéré adopte le plan pluriannuel d'investissement 2018-2021 révisé détaillé dans les tableaux annexés à la délibération.

**Le Président,**



**Nicolas FRICOTEAUX**



Délibération n°1	GROUPEMENT ADMINISTRATION - FINANCES	Imputation budgétaire
Conseil d'Administration du 5 février 2019		Chapitre : Article :

Membres théoriques :	20
Membres en exercice :	20
Membres présents : ....	14
Votants : .....	14

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL N° 88  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Le 5 février 2019 à 15 h 30, le Conseil d'Administration du SDIS, convoqué le 11 janvier 2019, s'est réuni dans la salle de la Direction départementale à LAON sous la présidence de Monsieur Nicolas FRICOTEAUX.

Affiché le :

13 FEV. 2019

Étaient présents :

**I - Membres avec voix délibérative**

MM. Nicolas FRICOTEAUX, Pierre-Jean VERZELEN, Thomas DUDEBOUT, Mme Colette BLERIOT, Mme Jocelyne DOGNA, ~~MM. François RAMPELBERG, Michel CARREAU, Jean-Luc LANOUILH,~~ Georges FOURRÉ, Mme Annie TUJEK, Mme Anne-Marie FOURNIER, MM. Noël LECOULTRE, Raymond DENEUVILLE, Maxime KELLER, ~~Christian CROHEM, Alain CREMONT, Jean-Luc EGRET,~~ Marcel LALONDE, Denis DUMAY, ~~Mme Monique BRY~~

**II - Membre de droit**

Monsieur Nicolas BASSELIER, Préfet de l'Aisne, excusé

**III - Membres avec voix consultative**

M. le Colonel Christian BOULARD, Directeur départemental adjoint

~~M. le Colonel Stephan ANTHONY, médecin-chef départemental~~

M. le Lt-Colonel Philippe BARDON, représentant les sapeurs-pompiers professionnels officiers

~~M. le Commandant Olivier MESSIEUX, représentant les sapeurs-pompiers professionnels officiers~~

M. l'Adjudant-chef François BORTZMEYER, représentant les sapeurs-pompiers professionnels non officiers

M. le Lieutenant Jean-Jacques DUPORT, représentant les sapeurs-pompiers volontaires officiers

~~M. le Capitaine Philippe GOGUILLON, représentant les sapeurs-pompiers volontaires officiers~~

~~M. le Lieutenant Denis COUTANT, représentant les sapeurs-pompiers volontaires non officiers~~

M. le Capitaine Jean-Michel FORTIN, Président de l'Union départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Aisne

**Excusé(s) :** MM. François RAMPELBERG, Jean-Luc LANOUILH, Christian CROHEM, Alain CREMONT, Jean-Luc EGRET, Mme Monique BRY

**Assistaient à la séance :** Mme Nathalie MERIOT payeur départemental, Lieutenant-Colonel Olivier MAURY, MM. Dominique BOUDESOCQUE, Jean-Noël CANTELLI, Mme Alexandra GRELLE, Mme Manon HERBAIN de la direction départementale.

\*\*\*

**RÉVISION DU PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT 2018-2021**

Vu le rapport n°1;

Le Conseil d'administration après en avoir délibéré adopte le plan pluriannuel d'investissement 2018-2021 révisé détaillé dans les tableaux annexés à la délibération.



Le Président,

Nicolas FRICOTEAUX

détail des dépenses du PPI 2018 -2021

	CA 2018	Reportis sur 2019	2019	2020	2021	total PPI
travaux pérennes	316 874 €	434 401 €	333 375 €	350 000 €	350 000 €	1 784 650 €
Plan d'équipement	2 131 747 €	3 047 069 €	2 464 000 €	2 632 330 €	2 125 400 €	12 400 546 €
DETR (CPI)	7 193 €	187 960 €	317 943 €	300 000 €	300 000 €	1 113 095 €
CS Viels-Maison	676 409 €	26 044 €				702 453 €
CPI Watigny	4 265 €	38 079 €	- €			42 344 €
CS Montcornet	38 545 €	575 961 €	700 000 €	- €	- €	1 314 506 €
CSP Laon	- €	100 000 €	- €	510 000 €	4 300 000 €	4 910 000 €
Rénovation St Quentin	36 073 €	463 927 €	1 500 000 €	850 000 €	850 000 €	3 700 000 €
Atelier départemental	- €	50 000 €	- €	- €	- €	50 000 €
CS Champagne Picarde	- €	30 000 €	- €	873 200 €	218 800 €	1 122 000 €
CS Flavy le Martel	- €	30 000 €	- €	673 200 €	418 800 €	1 122 000 €
CS Villers-Cotterêts		- €	30 000 €	820 000 €	850 000 €	1 700 000 €
divers	808 299 €	320 160 €	- €			1 128 459 €
Remboursement de la dette en capital	934 000 €	- €	968 000 €	1 013 217 €	1 221 961 €	4 137 178 €
	4 953 404 €	5 303 601 €	6 313 318 €	8 021 947 €	10 634 961 €	35 227 231 €

11 616 919 €

## Détail des recettes du PPI 2018 -2021

	2018	2019	2020	2021	total
FCTVA	505 847 €	657 000 €	876 846 €	1 149 712 €	3 189 405 €
amortissements - neutralisations (autofinancement)	4 229 961 €	4 162 176 €	4 200 000 €	4 200 000 €	16 792 137 €
autofinancement		800 000 €			800 000 €
report à nouveau	217 597 €	5 997 743 €			6 215 340 €
Emprunts nouveaux	- €	- €	2 945 101 €	5 285 249 €	8 230 350 €
<b>total PPI</b>	<b>4 953 405 €</b>	<b>11 616 919 €</b>	<b>8 021 947 €</b>	<b>10 634 961 €</b>	<b>35 227 231 €</b>

873200                    218800

820000                    850000